

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.089

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 20 juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 juin 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 juin 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gérard FILOCHE représenté par M. Daniel COASSIN
M. CHABASSE représenté par Mme BARRAUD DUCHÉRON
M. Yannick PAVON représenté par M. Jean-Paul CLECH
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO

ÉTAIENT ABSENTES-EXCUSÉES : Mme Régine JOLY, Mme Nancy LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE
CASINO DE ROYAN - EXERCICE 2017/2018

RAPPORTEUR : M. MARENGO

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), filiale du groupe BARRIERE, délégataire du service public d'exploitation du Casino de ROYAN, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2017/2018, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Le Casino de ROYAN est titulaire d'un contrat de délégation de service public conclu le 26 février 2015 pour une durée de 12 ans, avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2015. Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017, portant précision du produit brut des jeux.

La Société exploite des jeux de tables et des machines à sous, conformément à une autorisation de jeux délivrée le 25 juin 2015 pour une durée de 5 ans, expirant le 30 juin 2020. Cette autorisation permet au Casino de ROYAN de pouvoir exploiter notamment 200 machines à sous.

En 2018, les 201 casinos français ont atteint un total de 2,305 milliards d'euros (+ 0,54 % par rapport à 2017) de produits brut des jeux sur l'exercice. Le marché français a accusé entre le 1^{er} novembre 2007 et le 31 octobre 2018 une baisse de 17 % et ce malgré l'ouverture de nouveaux casinos.

Pour le Casino de ROYAN, l'activité sur l'exercice 2017-2018 affiche une augmentation de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en hausse de 12,10 % par rapport à l'exercice précédent mais une baisse de 18 % par rapport à l'année 2007.

En K€	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à Sous	13 484	14 988	1 504
Produit Brut Jeux de Tables	1 234	1 516	283
Chiffre d'Affaires Restauration	1 493	2 655	1 162
Chiffre d'Affaires Autres	45	8	(37)
Total Chiffre d'Affaires BRUT	16 256	19 167	2 911
Prélèvement	(7 663)	(8 829)	(1 166)
CA NET	8 593	10 338	1 745

S'agissant du produit brut des machines à sous, l'investissement conséquent de 291 000 € réalisé sur le renouvellement et l'augmentation de l'offre de jeu machines à sous, ainsi que le développement de nouveaux concepts dont les tournois gratuits, ont permis de développer le produit brut de + 11,16 %/N-1.

S'agissant du produit brut des jeux de table : l'augmentation de l'offre de jeu de table et la mise en avant de nouveaux concepts dont « la Roue de la Chance » ont permis de développer le produit brut des jeux de table. L'investissement réalisé de 106 K€ sur les jeux électroniques avec le lancement du Black Jack électronique a permis de développer le produit brut des jeux électroniques. L'activité Jeux de Table et jeux électroniques est en progression de 22,86 %/n-1.

Le service restauration enregistre une croissance importante de 77,8 %/N-1, comparaison faite de l'année 2018 et de l'année 2017 en travaux où la restauration avait fermé quatre mois et le Xobam sept mois. Néanmoins, l'activité Restaurant, Bar et Night Club se porte très bien depuis le programme de rénovation terminé.

Le chiffre d'affaires brut s'est élevé à 19.167.000 €, en augmentation de 2.911.000 € par rapport à l'exercice 2016/2017, le chiffre d'affaires net étant de 10.338.000 €, en hausse de 1.745.000 €, par rapport à l'exercice précédent.

Une provision est enregistrée en moins du chiffre d'affaires divers en relation avec le programme de fidélité.

Le prélèvement versé à la Ville de ROYAN est en progression de 12,3 % eu égard à l'augmentation du produit brut des jeux.

L'augmentation significative du chiffre d'affaires a induit une augmentation des achats de matières premières (+300 000 €), des frais de personnel (+300 000 €) et des charges d'exploitation (+150 000 €).

Le succès du programme de fidélité a augmenté les offres de 100 000 €.

Les sommes versées à la commune se sont ainsi établies :

- reversement 10 % du prélèvement progressif de l'Etat.....585 000 €
- participation au titre de l'effort artistique.....276 000 €
- redevance d'occupation.....176 000 €
- Prélèvement.....1 604 000 €

Soit un total général de 2.641.000 € pour 2017/2018 au lieu de 2.389.000 € pour l'exercice 2016/2017, et une hausse de 10,5 %.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2017/2018 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2017/2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 25 juin 2019
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des Services
YVES TRICAUD





BARRIÈRE

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2017 / 2018

Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan

Casino Barrière Royan

- Introduction -

A/ Le rapport du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

1- Article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 :

Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu au III de l'article 6 de la présente ordonnance, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

2 – Article 33 du décret du 1er février 2016 :

I. - Le rapport prévu par l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1er juin.

Il tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné et respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle.

Ce rapport comprend, notamment :

1° Les données comptables suivantes :

a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;

b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

2° Une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire, comportant tout élément qui permette d'apprécier la qualité des ouvrages ou des services exploités et les mesures proposées par le concessionnaire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité des ouvrages ou des services est notamment appréciée à partir d'indicateurs, proposés par le concessionnaire ou demandés par l'autorité concédante et définis par voie contractuelle.

II. - Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, le rapport comprend également :

1° Les données comptables suivantes :

2- Articles du Cahier des Charges

L'exploitant s'oblige à communiquer chaque année à la ville, avant le 1^{er} juin, conformément à l'article 17 du cahier des charges, un rapport comportant en particulier les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de service et une annexe permettant à la ville d'apprécier les conditions d'exécution du service public]

B) Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120.000€ dont le siège social est situé 2 Esplanade de Pontailac, 17200 Royan, inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824.

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 35 Bd des Capucines – 75002 Paris.

Le contrat de concession de service public a pris effet le 1^{er} juillet 2015 pour une durée de 12 ans expirant le 30 juin 2027.

Un avenant a été conclu

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 25 juin 2015 pour une durée de 5 ans expirant le 30 juin 2020

Actionnariat du groupe Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

Fimalac souhaite poursuivre le développement de ses investissements dans le domaine des spectacles, de la création artistique et d'opérations immobilières. Fimalac présente le profil assurant le mieux la stabilité de l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière et sa croissance.

Cette opération qui a modifié l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas eu d'incidence sur le contrat de délégation de service public avec la Ville.

L'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2017/2018.

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex)

Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectées directement à l'exploitation du casino.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (*article 1.1.a du Décret du 1er février 2016*).

Chacune des activités du groupe Barrière est impactée par un effet ciseau de baisse parfois drastique de ses marchés de clientèles et une pression fiscale forte et croissante engendrant un déséquilibre certain de ses résultats.

La préservation de l'entreprise dans sa dimension de Groupe impose de continuer les efforts déjà entrepris en matière de maîtrise des charges pour réagir aux variations d'activité et réduire les charges fixes.

Dans la continuité de l'évolution permanente de son modèle économique, et encore tout récemment la finalisation de la centralisation de la comptabilité initiée en 2014 et la centralisation des services Paie, le groupe Barrière souhaite poursuivre la maîtrise de ses charges et garantir ainsi dans la mesure du possible la pérennité de l'ensemble des emplois.

En effet, le groupe Barrière a un niveau de dette élevé. De ce fait, il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette.

En 2018 les 201 casinos français ont atteint un total de 2,305 milliards d'euros (+0,54% par rapport à 2017) de Produit Brut des Jeux sur l'exercice. Le marché français a accusé entre le 1^{er} novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, et le 31 octobre 2018 une baisse de -17% et ce malgré l'ouverture de nouveaux casinos.

La loi de finances rectificative pour 2018 votée par l'Assemblée Nationale en lecture définitive le 31 décembre 2017 prévoit une hausse du taux de la CSG spécifique opérée sur le produit brut des jeux des casinos à compter du 1er janvier 2018. L'impact de cette évolution fiscale est une hausse de la charge de prélèvement pour le Casino Barrière de Royan de l'ordre de 126 milliers d'euros sur l'exercice. L'impact en année pleine de cette mesure est un alourdissement des charges de prélèvement d'environ 147 milliers d'euros. Cette mesure a affaibli la rentabilité de l'ensemble des casinos français.

La pérennité ou la situation financière et économique des établissements du groupe Barrière peut donc s'avérer fragile, obligeant à renégocier les conditions d'exploitation de certaines concessions dont les modalités d'exécution inhérentes à des éléments exogènes majeurs, créent un déséquilibre significatif en défaveur du casino, dont les variables d'ajustement sont limitées eu égard aux conditions d'exploitation et réglementaires de l'activité.

Concernant le casino Barrière de Royan, l'activité sur l'exercice 2017/2018 affiche une augmentation de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en hausse de 12,10% par rapport à l'exercice précédent, et une baisse de 18% par rapport à l'année 2007.

Cette croissance est le fruit d'investissement significatif sur l'offre de jeux mais montre sur une longue période un effet ciseau important. En effet, sur l'exercice 2018, la croissance de Chiffre d'Affaires Brut est de : 1 786 K€, soit une croissance de l'EBE de 589 K€, pour un investissement de 770 K€, illustrant que le cash flow d'exploitation est inférieur à la valeur de l'investissement servi sur 2018.

Evolution du Chiffre d'Affaires

I.2- Patrimoine

A) Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (II.1.a du Décret du 1er février 2016)

Description des locaux exploités par le Casino

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de jeux (machines à sous et jeux traditionnels)
- Une terrasse de jeux (machines à sous et jeux électroniques)
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant vue mer
- Une salle de spectacle
- Un bar des sports avec vue mer
- Un bar ambiance
- Des espaces communs

B) Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (II.1.b du Décret du 1er février 2016) :

Investissements réalisés

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

- Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné...
 - Les machines à sous pour 291K€,
 - L'offre de jeux électroniques pour 106 K€,
 - Un nouveau programme de fidélité pour 237K€,
 - Nouveau système informatique restauration 22K€
 - Travaux de rénovation initiés en 2017 pour 56 K€
 - Divers (informatique, entretien, restauration...) 58K€

C) Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (II.1.b du Décret du 1er février 2016)

- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice :
2 772 K€

I.3 Autres points

Descriptif du personnel

Le nombre de salarié moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 73.8 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 1 % de la masse salariale et 767 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

II.1.3- Commentaires autres activités

Artistique et Culturel

Ce secteur a poursuivi une programmation de qualité, laquelle a contribué à développer la notoriété de la salle de spectacle de l'établissement afin que l'établissement soit un lieu de détente.

Sur l'exercice 2017/2018 et indépendamment de la participation à l'effort culturel et artistique de la ville de Royan de 276k€, le compte d'exploitation artistique du Casino de Royan présente un déficit de 132k€.

Un détail de la programmation est présenté en annexe du présent rapport.

Sur l'exercice 2017/2018, en collaboration avec la ville de Royan, nous avons programmé les artistes Assaf AVIDAN, Elie SEMOUN et le cabaret de Clara MORGAN. Cette programmation a permis de renforcer l'attractivité, le positionnement du Casino et par la même occasion, de développer nos entrées et notre Produit Brut des Jeux.

II.1.5- Processus des « visites mystère » et des procédures d'enquête du groupe Barrière (DMS)

De plus en plus, la Satisfaction Client est au cœur des préoccupations des Casinos Barrière. Pour cerner au plus près cette Satisfaction Client, différentes techniques marketing sont utilisées pour notamment mesurer ce qui est à l'origine de la Satisfaction Client.

Un enquêteur professionnel, tel un client parmi d'autres, se rend dans nos établissements de jeux, et se met en situation réelle. Il observe et analyse les différentes séquences consommateurs à travers un parcours client sur 7 espaces (téléphone, extérieurs, services généraux, machines à sous, jeux traditionnels, restaurants, bars) et effectue ainsi de manière régulière et précise un suivi Qualité du réseau des casinos Barrière pour en évaluer la qualité de services. Dans chaque espace, on mesure la norme produit, la norme service, la communication identité visuelle, la propreté et l'entretien à l'aide de 256 items.

Ces visites inopinées se déroulent plusieurs fois par an dans chacun des établissements du groupe. Grâce à ces mesures régulières, les résultats obtenus permettent d'identifier les points forts et les points faibles de nos sites et afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

II.1.6- Observations significatives de clients sur le registre :

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

Les correspondants du casino en charge du suivi du programme Jeu Responsable et de la relation client sont :

- Sonia BOUTHINON
- Anthony LUCAS
- Jésus ESPINO

Formation des personnels

Le groupe Barrière a mis en place des formations spécifiques afin de sensibiliser les personnels en contact avec la clientèle aux risques d'addiction. Pour le casino Barrière ROYAN : 45 salariés ont été formés en 2016, 2017 et 2018.

Information et sensibilisation de la clientèle

Des affiches sont présentes dans le casino dans le but de sensibiliser les clients aux risques d'addiction. Des brochures sont également en permanence à la disposition de la clientèle. Cette information présente les niveaux de risques, permet d'évaluer sa pratique du jeu, propose des conseils pour jouer Responsable. Elle propose également des solutions pour se faire aider (site internet, LVA, personne dédiée sur le casino) et le contact d'un centre adresse de traitement des addictions.

Un site internet exclusivement dédié au Jeu Responsable (une création du groupe Barrière) informe les joueurs et le grand public sur le risque d'abus de jeu. Preferezunjeuresponsable.com permet de faire le lien entre le casino et ses joueurs, de donner l'ensemble des conseils utiles aux joueurs, en les mettant en contact avec des partenaires professionnels de santé, en les aidant à auto-évaluer leur pratique du jeu ou en leur donnant des conseils pour que leur pratique du jeu reste un plaisir.

La Limitation Volontaire d'Accès (L.V.A.)

La L.V.A. est au cœur du dispositif du Jeu Responsable :

- c'est un service mis à disposition des clients du casino qui leurs permet de mieux maîtriser leurs niveau de fréquentation dans l'établissement ;
- la L.V.A, valable dans l'ensemble des casinos du groupe Barrière, est un gage de sérieux de notre établissements dans ce domaine ;
- c'est un service unique et exclusif des établissements du groupe Barrière.

Au printemps 2015, une thèse d'un docteur en médecine (spécialisation psychiatrie) portant sur l'évaluation de la LVA a été réalisée. Cette évaluation externe et neutre de cet outil proposé aux clients fut riche en enseignements et a démontré l'efficacité de notre démarche. Ainsi, la Limitation Volontaire

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino :

De plus le groupe vient d'engager la mise en place progressive d'un système de traçabilité digitale (E pack), qui renforce l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)

La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements. Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

II.2.3- Décoration, ambiance

Nous veillons à ce que notre établissement soit un lieu de détente, de convivialité et de loisirs et tant la décoration, que l'ambiance, doivent y contribuer.

Nous attachons une grande importance à la propreté des espaces et au confort de la clientèle.

Le programme de rénovation intérieure engagé en 2017 a permis au casino de bénéficier d'espaces plus adaptés à notre clientèle le tout dans un confort maximal grâce à une nouvelle climatisation et un nouveau mobilier.

II.2.4- Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

C'est en 2008 que le groupe Barrière a amorcé sa démarche Développement Durable sur l'ensemble de ses établissements. Deux années plus tard, le Groupe décidait d'étendre ce processus à tous les collaborateurs en leur proposant, dans chaque établissement, un cycle de formation les sensibilisant au développement durable et plus particulièrement au système de management environnemental.

C'est ainsi qu'en décembre 2011, le groupe Barrière obtient sa première certification ISO 14001 sur un premier périmètre de 11 établissements. La norme ISO 14001 constitue un cadre définissant des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'entreprise afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et ainsi concilier ses impératifs de fonctionnement et de respect de l'environnement. En mars 2012, le nombre d'établissements certifiés atteignait les 22 structures, et ainsi de suite jusqu'en février 2013 où l'intégralité des établissements français du groupe obtiennent la certification.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2014, l'audit de renouvellement de certification ISO 14001 a été réalisé auprès d'un échantillon d'établissements représentatifs du groupe Barrière. Le rapport établi par Ecocert, l'organisme auditeur, a confirmé la maturité de notre système de management environnemental. Les établissements Barrière ont été certifiés ISO 14 001 de 2011 à 2015.

acteurs de la société civile, cette action responsable se base sur une méthodologie de cohésion et d'amélioration continue, en faveur de nos clients, de l'environnement, et des collectivités territoriales.

Le groupe Barrière reste attentif à la bonne progression du programme pour tous ses établissements. Les avancées notables sont nombreuses et les partenariats avec les municipalités offrent de riches perspectives d'une action responsable, soucieuse de conserver pour les générations futures un environnement de vie sain et pérenne.

Tous les casinos du groupe collectent les bouchons en plastique pour l'association "Les bouchons d'amour". Comme chaque année, nos casinos organisent pour la semaine du développement durable un marathon de bouchons d'amour afin d'inciter les clients à collecter de grandes quantités. Les casinos Barrière ont collecté 17,5t de bouchons en 2018.

Par ailleurs, 58% des casinos du groupe Barrière, dont le casino de Royan, ont développé des partenariats avec des acteurs locaux.

Pour le Casino Barrière Royan, les actions sont les suivantes :

Exposition de photos autour de l'environnement et de la protection de la nature

Une collecte de papier en partenariat avec l'école Paul MICHAUD de CHATELAILLON dans le but d'aider les élèves de CE1 et CM1 à réaliser un projet Eco Citoyen. Cette collecte a permis aux élèves de recycler 860 Kg de papier.

Nos équipes ont participé au challenge « Anti Gaspi »

Réalisation d'une journée autour de l'environnement et de la protection de la nature avec

- ✓ La visite de la station de lagunage de Rochefort (traitement de l'eau)
- ✓ Découverte de la faune et la flore autour de la station de lagunage
- ✓ Visite d'une ferme de Spiruline

Réalisation et mise à la carte d'un menu bon pour le climat durant la semaine Européenne du Développement Durable

Remplacement de nos pailles en plastique par des pailles 100 % recyclables

Collecte des bouchons en plastique et des bouchons en liège.

Une journée à vélo autour de la presqu'île pour découvrir la flore autour des zones ostréicoles.

Nous poursuivons également notre engagement en faveur des économies d'énergie par une vigilance accrue sur notre consommation d'eau. Les travaux nous ont permis d'installer des lampes à leds et changer notre climatisation par du matériel de dernière génération moins énergivore.

La sensibilisation des équipes de la restauration nous permet aujourd'hui d'avoir une réduction de nos biodéchets qui sont revalorisés par

III- Annexe : Compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service (article II.2 du Décret du 1er février 2016)

III.1- Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	14 718	16 504	1 786	12,1%

I. Récapitulatif des contributions

	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (cahier des charges) (Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches)	1 428	1 604	176	12,3%
	15%	15%		
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (dans un max. de 5% du budget de la ville)	511	585	74	14,48%
TOTAL PLVT	1 939	2 189	250	12,9%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- Article 15 : Contribution au développement artistique et touristique de la Commune	274	276	2	1%
-				
TOTAL CONTRIBUTION	274	276	2	1%
	N-1	N	Valeur	%
	176	176	0	0%
- Redevance d'occupation				
TOTAL redevance domaniale	176	176	0	0%
TOTAL GENERAL	2 389	2 641	252	10,5%

Dans le cadre de la concession le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration

IV. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (article II.2 du Décret du 1er février 2016)

Les tarifs appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

(En pièce jointe, les différents tarifs appliqués tout au long de l'année et ce pour toutes les activités)

III.2- Compte-rendu technique

1) Artistique / Culturel

Programmation dans le casino et à l'extérieur :

La diversité de nos animations et de nos spectacles reflète le dynamisme de notre établissement. Ces événements viennent soutenir l'activité touristique et la politique d'animation de la ville. Pour l'ensemble de ces projets, nous avons à cœur de soutenir les acteurs sociaux et économiques locaux.

2) Contribution au développement touristique

Voir pièce jointe.

3) Restaurants / Bars

● "Café Barrière"

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 14h et de 19h00 à 22h30. Sa capacité est de 90 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an. Le restaurant accueille une clientèle individuelle et de petits groupes.

Nous proposons depuis le mois de juin 2012 suite à l'extension de la terrasse vue mer, 80 places supplémentaires.

● L'espace Lounge du "Café Barrière"

Le bar de 9 mètres linéaires est ouvert 7 jours sur 7 de 9h00 à la fermeture du casino. Sa capacité est de 40 places assises. Nous pouvons privatiser cette espace pour tout type d'événements.

Une carte propose boissons chaudes, cocktails maison, bières et jus de fruits. La carte de snacking est renouvelée chaque année.

● "Café des Sports"

Situé dans l'espace de Jeux, le bar de 9 mètres linéaires est ouvert tous les jours de 09h00 à 03h00 ou 04h00 et nous retransmettons tous les jours les événements

4) Effectif

a) Tableau des effectifs par secteur d'activité

Accueil VDI	8.6
Directeur Etablissement	1
Entretien Maintenance	1
Finance	0.8
Jeux de table	12
Marketing	1
Machines à sous	22
Ressources Humaines	0,4
Restauration	27
*TOTAL	73.8

- Dont 2 contrat en alternance
- Depuis le 1^{er} février 2017, l'équipe d'entretien est externalisée

IV- Perspectives

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Dans la continuité de ces dernières années, les perspectives de l'activité casinotière en France, qui a subi une décroissance de près de 20 % depuis 2007, restent incertaines dans un contexte où la consommation des ménages est fortement impactée par l'augmentation de nombreux produits de première nécessité et par le climat d'incertitudes économique et financier.

Par ailleurs, la présence de sites illégaux de jeux en ligne malgré la libéralisation du marché en France continue de pénaliser l'activité des casinos en France.

Les récentes dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rend fragile la pérennité de celle-ci malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et malgré les actions permanentes menées en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

La loi n°2017-257 en date du 28 février 2017 *relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain*, met en place une expérimentation sur les clubs de jeux à Paris pour une durée de 3 ans. L'article n°34 de cette loi autorise dans la capitale l'expérimentation de clubs de jeux à partir du 1er Janvier 2018. Le Groupe accuse une nouvelle fois une réglementation qui évolue défavorablement sur son activité qui subira ainsi une nouvelle baisse.

Par ailleurs, bien que cette expérimentation soit limitée à Paris dans le cadre de cette loi, il n'est pas exclu que des évolutions puissent être envisagées dans un second temps, sur une extension géographique ou sur l'offre de jeux.

Le Groupe reste vigilant sur les risques d'une extension de cette expérimentation qui aura des répercussions fortes pouvant engendrer des déséquilibres économiques majeurs pour les casinos.

Le Groupe reste également vigilant à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

Rapport Commercial et Marketing

DATE	PRINCIPALES ANIMATIONS	
------	------------------------	--

12 Diners dansants avec orchestre

vendredi 3 novembre 2017	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 10 novembre 2017	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 12 janvier 2018	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 26 janvier 2018	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 9 février 2018	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 23 février 2018	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 9 mars 2018	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 23 mars 2018	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 13 avril 2018	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 27 avril 2018	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 11 mai 2018	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 1 juin 2018	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER

11 Diners Spectacle

vendredi 24 novembre 2017	DINER SPECTACLE	FOLIES
samedi 25 novembre 2017	DINER SPECTACLE	FOLIES
samedi 2 décembre 2017	DINER CONCERT	FLORA ESTEL QUINTET
vendredi 15 décembre 2017	DINER CONCERT	FLORA ESTEL QUINTET
dimanche 31 décembre 2017	DINER SPECTACLE ST SYLVESTRE	GRAIN DE FOLIE
vendredi 19 janvier 2018	DINER SPECTACLE	VIVA
samedi 20 janvier 2018	DINER SPECTACLE	VIVA
vendredi 16 mars 2018	DINER SPECTACLE	FOLIES
samedi 17 mars 2018	DINER SPECTACLE	FOLIES
vendredi 25 mai 2018	DINER CONCERT	FLORA ESTEL QUINTET
samedi 26 mai 2018	DINER CONCERT	FLORA ESTEL QUINTET

20 Lotos gratuits

mardi 7 novembre 2017	mardi 20 février 2018	mardi 5 juin 2018
mardi 21 novembre 2017	mardi 6 mars 2018	mardi 19 juin 2018
mardi 5 décembre 2017	mardi 20 mars 2018	mardi 3 juillet 2018
mardi 19 décembre 2017	mardi 3 avril 2018	mardi 25 septembre 2018
mardi 9 janvier 2018	mardi 17 avril 2018	mardi 9 octobre 2018
mardi 23 janvier 2018	mercredi 2 mai 2018	mardi 23 octobre 2018
mardi 6 février 2018	mardi 15 mai 2018	

6 Soirées CARRE VIP

jeudi 9 novembre 2017	BARRIERE VIP	
vendredi 15 décembre 2017	BARRIERE VIP	FLORA ESTEL JAZZTET
mercredi 3 janvier 2018	LES VŒUX DU DIRECTEUR	
vendredi 18 mai 2018	BARRIERE VIP NOIRES	
vendredi 8 juin 2018	BARRIERE VIP OR	
mercredi 8 août 2018	BARRIERE VIP OR & NOIRES	

10 Tournois gratuits de machines à sous + Super finale

vendredi 18 mai 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 25 mai 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 1 juin 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 8 juin 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 15 juin 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 22 juin 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 29 juin 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 6 juillet 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 13 juillet 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
vendredi 20 juillet 2018	Tournoi sélectif hebdomadaire	SPINSPLOSION
dimanche 22 juillet 2018	Superfinale	5000€ cash à gagner

3 Têtes d'affiche

Asaf Avidan	jeudi 29 mars 2018	
Elie Semoun	mercredi 30 mai 2018	
Le Cabaret de Clara Morgane	lundi 15 octobre 2018	

157 soirées Au Xobam'

vendredi 3 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 4 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 10 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE PERCu & HAVANA
samedi 11 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 17 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 18 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 24 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 25 novembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	AUTOMN BREAK
vendredi 1 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	WEEK END CLUBBING
samedi 2 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	WEEK END CLUBBING
vendredi 8 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 9 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	DESPERADO FLAIR
vendredi 15 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 16 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	NOCHE LATINA
vendredi 22 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 23 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE "NOEL AVANT NOEL"
vendredi 29 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 30 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	
dimanche 31 décembre 2017	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE COTILLONS, CHIC & MASQUEE
vendredi 5 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 6 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 12 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 13 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE COYOTE GIRL
vendredi 19 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 20 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 26 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 27 janvier 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE WINTERWONDERLAND
vendredi 2 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 3 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 9 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 10 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SANS VALENTIN
vendredi 16 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 17 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 23 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 24 février 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE MARVEL HEROES
vendredi 2 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 3 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE QUEENS & KINGS

vendredi 9 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 10 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 16 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 17 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE JAGGER BOND
vendredi 23 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 24 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	LES 10 ANS DU XOBAM
vendredi 30 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 31 mars 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE PRINTEMPS
dimanche 1 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 6 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 7 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 13 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 14 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	CUBANISTO
vendredi 20 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 21 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 27 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 28 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SPACE CREATURE
lundi 30 avril 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 4 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 5 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
lundi 7 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
mercredi 9 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 11 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 12 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	MARICAN PARTY
vendredi 18 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 19 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
dimanche 20 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	JUNGLE
vendredi 25 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 26 mai 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 1 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 2 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 8 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 9 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE HOTESSE DE L'AIR
vendredi 15 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 16 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 22 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 23 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE RED BULL
vendredi 29 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 30 juin 2018	DJ - DANCEFLOOR	BACK OUT PARTY I
vendredi 6 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	DANCE HALL VS REGGAETON
samedi 7 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 13 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 14 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE BLANCHE
vendredi 20 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 21 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 27 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	HAVANA PARTY
samedi 28 juillet 2018	DJ - DANCEFLOOR	
jeudi 2 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 3 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 4 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE CORSAIRE
jeudi 9 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 10 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 11 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
mardi 14 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	FLASH BACK 80/90
jeudi 16 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 17 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	HAVANA PARTY

samedi 18 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	REVEILLON INVERSE
jeudi 23 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 24 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 25 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	BACK OUT PARTY II
vendredi 31 août 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 1 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 7 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 8 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 14 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 15 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	ANGE OU DEMON
vendredi 21 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 22 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 28 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 29 septembre 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SAFARI
vendredi 5 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE BLANCHE
samedi 6 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 12 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 13 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 19 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 20 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 26 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 27 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	HAVANA PARTY & PERCU
mercredi 31 octobre 2018	DJ - DANCEFLOOR	HALLOWEEN

LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2018



EN k€

Flyers / digital / affichage	121
Frais de création - honoraires	15
Frais d'impression	30
Frais de distribution	3
Frais d'affichage	55
Insertions publicitaires (Internet / Colporteur/ Vis	18
Honoraires et salaires des artistes et salariés Casino	106
Honoraires factures	30
Prestataires extérieurs	22
Salaires salarié casino	54
Charges d'exploitation	107
Location matériel	45
VHR artistes	4
Droits d'auteurs	21
Décoration	5
Achat petit matériel	32
Total	334

LE SPONSORING ET LES PARTENARIATS EN 2018

EN K€

Date	Action	Participation financière directe	Echange marchandise
janv-18	Amicale des sapeurs pompiers	0.15	
mars-18	Partenariat annuel Syndicat de Pontailac	2.00	
mai-18	Partenariat annuel Hippodrome de la Côte de Beauté	3.30	
mai-18	Triathlon		0.15
juil-18	Tournée Eté 2016 Beach Volley		0.30
sept-18	Rotary -Conférence Greffe	0.20	
	Don sous forme d'invitations au restaurant aux associations		14.85

Total

	3.50	15.30
--	------	-------

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2018

Date	Action	Participation financière directe	Prestation prise en charge par le casino	Echange marchandise
déc-18	Illumination de la facade du casino Noël	5.33		
	GUIDE / PLAN			
janv-18	Insertions guide du Territoire 2018	0.36		
mars-18	Insertions guide Saintes 2018	0.48		
	COTISATION			
déc-17	"Côte de Beauté" Club des Hôtel et restaurateurs du Pays Royannais	0.17		
janv-18	OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE	1.32		
janv-18	Boutique en ligne API & YOU	1.14		
janv-18	Cotisation annuelle - Royan Shopping	0.46		
sept-18	Rotary conférence Don & Greffe	0.20		
	Total	9.46	0	0

TOTAL

9.46

NOMBRE D'ANIMATIONS EN 2018

220 k€

LES OPERATIONS COMMERCIALES EN
2018

334 K€

SPONSORING ET PARTENARIATS

19 K€

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT
TOURISTIQUE EN 2018

9 K€

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT
CULTUREL (*art CDC*) EN 2018

276 K€

INVESTISSEMENT FINANCIER EN 2018

638 K€

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 2 ESPLANADE DE PONTAILLAC 17200 ROYAN		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 3 7 8 2 9 8 2 4 0 0 0 1 6			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31102018					
		N-1 31102017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	23 063	111 968	67 077	
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	11 769	11 769		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ	414 463	414 463		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	4 711 808	3 377 457	1 334 351	1 281 952
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	3 109 324	556 403	2 552 921	1 495 949
		Immobilisations en cours AV	AW				1 736 525
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	360		360	360
	TOTAL (II) BJ		8 382 757	3 956 923	4 425 834	4 581 864	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	51 514	51 514	53 955	
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	2 818	2 818	2 777	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	4 875	4 875		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	281 864	8 182	273 682	44 461
		Autres créances (3) BZ	CA	400 128		400 128	525 120
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
		Disponibilités CF	CG	642 299	642 299	428 359	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	12 806	12 806	15 625		
	TOTAL (III) CJ	CK	1 396 306	8 182	1 388 124	1 070 300	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		9 779 064	3 965 105	5 813 959	5 652 164		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR		81 846		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 185	47 143
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 663 372	1 592 042
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		(191)
	TOTAL (I)	DL	1 796 557	1 770 994
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	88 938	
	Provisions pour charges	DQ	32 756	32 862
	TOTAL (III)	DR	121 694	32 862
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	192 895	38 567
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	52 100	29 754
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	375 603	436 333
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 187 436	2 308 211
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	77 043	214 460
	Autres dettes	EA	1 010 628	820 980
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 895 707	3 848 308
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 813 959	5 652 164
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 843 606	3 818 553	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	192 895		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 993	FB	FC	2 993	2 180	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	10 488 660	FH	FI	10 488 660	8 605 420	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 491 654	FK	FL	10 491 654	8 607 600	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	19 522	17 047	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	192 609	188 473	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 055	21 219	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 705 841	8 834 342
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	433	4 980	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(40)	1 588	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	872 990	567 170	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	749	(20 765)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 434 142	1 982 328	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	310 178	287 327	
	Salaires et traitements*				FY	2 121 311	1 979 388	
	Charges sociales (10)				FZ	701 751	615 857	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	1 011 465	560 052
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	8 182	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	72 599		
	Autres charges (12)				GE	472 925	358 270	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 006 688	6 336 199	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 699 153	2 498 142	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	226	74	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	226	74	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 585	2 991	
	Différences négatives de change				GS	1	3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	9 586	2 994	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(9 359)	(2 920)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 689 793	2 495 222	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 525	49 916	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	368 846	191 505	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		815	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	372 371	242 237	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		490	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	364 845	186 141	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	16 534	1 518	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	381 380	188 150	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 008)	54 086	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	235 882	235 297	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	781 530	721 969	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 078 440	9 076 654	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 415 067	7 484 611	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 663 372	1 592 042	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	16 157	13 621
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	9 585	2 991	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	192 167	184 368	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC cession MAS			364 845		
Dotation provision URSSAF			16 339		
Dotation aux amortissements dérogatoires			191		
Divers			4		
Produit de cession MAS				368 846	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE	KF	77 821		
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	KT	KU	994 010	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW	KX	69 418	
		Matériel de transport*			KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC	LD	181 736	
		Emballages récupérables et divers *			LE	LF	LG		
		Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes			LK	LL	LM			
	TOTAL III			LN	LO	LP	1 245 164		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T		
Autres participations			8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV				
TOTAL IV			LQ	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ	1 322 985			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	146 801	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		(414 463)	IS	MG	MH	414 463	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		(32 398)	IT	MJ	MK	4 711 808	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		(1 281 249)	IU	MM	2 374 268	MO	
		Matériel de transport			IV	MP		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		(8 415)	IW	MS	MT	735 056	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		1 736 525	MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
TOTAL III			IY	NG	NH	8 235 596	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	360		
TOTAL IV			I3	NJ	NK	360	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	8 382 757	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		PE 1 902		PF 21 160		PG		PH 23 063
TOTAL I								
TOTAL II								
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
Constructions		PR		PS		PT		PU
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PZ 3 097 037		QA 609 156		QB 328 736		QC 3 377 457
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD 34 354		QE 243 062		QF		QG 277 416
Autres		QH		QI		QJ		QK
Inst. générales., agencements, aménagement divers		QL 140 900		QM 138 085		QN		QO 278 986
Matériel de transport		QP		QR		QS		QT
corporelles		QU 3 272 291		QV 990 304		QW 328 736		QX 3 933 860
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QY		QZ		QA		QB
Emballages récupérables et divers		QZ		RA		RB		RC
TOTAL III		QU 3 272 291		QV 990 304		QW 328 736		QX 3 933 860
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY 3 274 194		QZ 1 011 465		RA 328 736		RB 3 956 923
ØN		ØP		ØQ		ØR		ØS
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3 191	T4	T5	T6	T7	T8	T9 191
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Mat. bureau et inform. mobilier		X2 191	X3	X4	X5	X6	X7	X8 191
Emballages récup. et divers		X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9
TOTAL III		X2 191	X3	X4	X5	X6	X7	X8 191
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL	NM	NO	NP	NQ	NR	NS
Total général (I+II+III+IV)		NP 191	NQ	NR	NS	NT	NU	NV 191
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW 191	NX	NY	NZ	NA	NB	NC 191
Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	NZ	NA	NB	NC	ND	NE
Total général non ventilé (NW-NY)		NZ 191	NA	NB	NC	ND	NE	NF
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31102018			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	6 048		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 152			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	235 882		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	235 882			
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
						TOTAL I		WR		2 692 413	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexties)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH		339 673	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI		2 352 740		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		2 352 740		XO	

Divers Cartes de tarifs
des points de vente

CAFÉ **BARRIÈRE**

LES FORMULES BUFFETS

FORMULE SOLO

10,40€

Buffer d'entrées ou Buffer de desserts

FORMULE EXPRESS

16,80€

Buffer d'entrées + Buffer de desserts

FORMULES DUO

19,80€

Buffer d'entrées + Plat du chef
ou Plat du chef + Buffer de desserts

FORMULE GOURMANDE

25,40€

Buffer d'entrées + Plat du chef
+ Buffer de desserts

LES PLATS DU CHEF

Les deux recettes de poisson de "dernière pêche" suivant arrivage

Pièce du boucher,
garniture du moment, petite verdurette

Tartare de bœuf (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins,
pommes frites « rustiques », verdurette

Plat en sauce du moment
Légumes variés



**DÉCOUVREZ VOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ
GAGNEZ DES POINTS ET TRANSFORMEZ-LES EN PRIVILÈGES !**

Le Café Barrière est ouvert tous les jours Service midi de 12h00 à 14h30

Service du soir de 19h00 à 22h00 la semaine,
19h00 à 22h30 les Week-ends et veilles de jours fériés

LES ENTRÉES

Duo de foies gras Foie gras mi cuir au sel de Guérande et poché au gruée de cacao Chutney de rhubarbe, petite brioche	15,00€
Aumônière de noix de Saint-Jacques, Cèpes et girolles en persillade, fumet de champignons au Pineau des Charentes	12,00€
Fraîcheur de chair de crabe à l'avocat et aux agrumes sauce yaourt à la menthe	11,00€
6 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Mier)	12,50€
9 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Mier)	17,50€
12 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Mier)	22,50€



LES PLATS

Les plats du Chef	13,80€
"Tataki" de thon rouge (suppl 3€*) salade wakamé, étuvé de lentilles noires Beluga sauce aux agrumes et soja	16,40€
Filet de bar cuit sur peau (buffer+4€*) sauce Savora aux salicornes, fagot asperges vertes bavarois de légumes aux éclats de noisettes	17,80€
Le Casi' Burger (buffer+3€*) Bœuf haché snacké, piquillos, chips de jambon sec fromage de brebis sauce béarnaise et frites rustiques	16,50€
Lasagne Végétarienne Pâte à lasagnes aux épinards, fine ratatouille au pesto sauce Mornay à l'emmental, mesclun	13,80€
Magret de canard, rôti façon "steak"(env.350gr) (buffer+5€*) pomme fruit, navers caramélisés Sauce aux airelles	18,90€
L'entrecôte de bœuf (env 300 gr) (buffer+6€*) sauce au choix (poivre au béarnaise) pommes de terre rustiques, salade verte	20,90€

*sur les formules buffets Duo et Gourmande



LES DESSERTS

Baba bouchon aux raisins et Rhum Crème vanille	7,80€
Soufflé glacé mandarine, kumquat confit	7,80€
Café gourmand	7,40€
Chocolat liégeois Glaces chocolat et vanille, sauce chocolat, crème chantilly	7,80€
Café Liégeois Glaces café et vanille, sauce moka, crème chantilly	7,80€
Trilogie de sorbets Mandarine, framboise, pomme verte	7,80€

LES MENUS

MENU PONTA

30,90€

LES ENTRÉES

Foie gras mi cuit au gruée de cacao et noisette
Chutney de rhubarbe, petite brioche

ou

Aumônière de noix de Saint-Jacques,
Cèpes et girolles en persillade,
fumet de champignons au Pineau des Charentes

ou

Fraîcheur de chair de crabe à l'avocat et aux agrumes
sauce yaourt à la menthe



LES PLATS

"Taraki" de thon rouge
salade wakamé, étuvé de lentilles noires Beluga
sauce aux agrumes et soja

ou

Filet de bar cuir sur peau
sauce Savora aux salicornes, fagot asperges vertes
bavarois de légumes aux éclats de noisettes

ou

Demi magret de canard rôti façon "steak"
Pomme fruit, navets caramélisés,
sauce aux airelles



LES DESSERTS

Baba bouchon aux raisins et Rhum
Crème vanille

ou

Soufflé glacé mandarine, kumquat confit
ou

Buffer de fromages et desserts

MENU BAMBINO

9,90€

SERVI JUSQU'À 12 ANS

Filet de poisson ou steak haché frais
(pommes frites ou légumes)



Buffer de desserts



Jus de fruit ou Coca-Cola 20cl ou sirop à l'eau

LES BOISSONS

VINS DE NOTRE RÉGION

	15cl	37,5cl	75cl
Rouge "Tradition", Domaine Gardrat IGP Charentais	3,80€		16,80€
Blanc "Colombard", Domaine Gardrat IGP Charentais	3,40€		14,80€
Rosé "Rosae", Domaine Gardrat IGP Charentais	3,40€		14,80€
Blanc Chardonnay "Perles Blanches " IGP Charentais " Ile d'Oléron 50 cl		13,80€	
Rosé Cabernet "Perle Grise " IGP Charentais " Ile d'Oléron 50cl		13,80€	
Rouge Merlot "Naturellement Bio" IGP Charentais " Ile d'Oléron 50cl		13,80€	

VINS ROUGES

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	4,80€	-	23,50€
Médoc AOC Grande Réserve		14,50€	24,00€
Graves AOC 2007 Château Rahoul Réserve de la Balguerie	5,80€		28,00€
Puisseguin Saint Emilion AOC Château La Diligente 2015	5,90€		29,00€
Montagne Saint Emilion AOC Château Teyssier		20,00€	35,00€
Pessac Léognan AOC Château Naudin Larchey	7,60€	-	38,00€
Saint Estèphe AOC Château Héritage Le Boscq	7,80€		39,00€
St-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	4,80€	15,00€	24,00€

VINS BLANCS

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1 blanc	4,80€	-	23,50€
Bordeaux AOC Entre Deux Mers, Grande Réserve			21,00€
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	4,90€	-	26,00€
Sancerre AOC Les Ormeaux	7,20€	22,50€	35,00€

VINS ROSÉS

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	4,80€	-	23,50€
Bordeaux AOC Château Landereau		15,80€	23,00€
Côtes de Provence AOP M de Minuty	6,20€	-	31,00€

VINS LUCIEN BARRIÈRE

	15cl	37,5cl	75cl
ROUGES			
Crozes- Hermitage AOC BIO 2017 Cuvée Laurent Combier	7,40€	-	36,00€
Provence AOC BIO 2015 les Auréliens - Domaine de Triennes	5,20€		24,50€
BLANCS			
Petit Chablis AOC 2017 Domaine Christophe & Fils	7,20€	-	35,00€
Menerou Salon AOC Les Bornés 2017 Domaine Paul Henri Pellé	6,90€	-	34,00€
ROSÉ			
Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur	4,60€	-	22,50€

LES POTS

	15cl	37,5cl	46cl
Bordeaux AOC rouge			10,00€
IGP Pinot Noir- Val de Loire rouge			10,00€
IGP Pays d'OC Sauvignon, blanc			10,00€
Pays d'OC IGP Rosé Grenache Maslourel			10,00€

CHAMPAGNES AOC

		12cl	75cl
Fouquet's Brut Cuvée Tradition		8,20€	46,00€
Moët et Chandon * Brut Impérial		10,00€	63,00€
Moët et Chandon * Rosé Impérial		11,00€	69,00€
Dom Pérignon 2006*			220,00€

EAUX MINÉRALES

		50cl	100cl
Virrel, San Pellegrino		3,40€	4,20€

Nouveau dans votre restaurant : prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

Prix nets en euros TTC, service compris. (TVA selon la législation en vigueur)
 Origine des viandes : Française
 Produits allergènes : consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.
 Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour
www.mangerbouger.fr

Scan me and get
allergen informations
and our menus
in your language !



CAFÉ DES SPORTS

RESTAURANT - BAR

APÉRITIFS



LES CLASSIQUES

Americano maison * 7cl	6,20€
Apérol Spritz * 15cl au Prosecco Andrea Berro	6,60€
Martini Rosso, Bianco 7cl	4,00€
Campari, Suze 6cl	4,40€
Pineau des Charentes rosé, blanc 6cl	4,00€
Porto rouge Sandeman Ruby 6cl	4,00€
Ricard, Pastis 51 2cl	3,00€

LES KIRS

Kir au vin blanc (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	12cl 3,40€
Kir pétillant au crémant (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	4,40€
Kir Royal Fouquer's (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	8,40€

LES VINS



VINS BLANCS

Bordeaux AOC Dourthe N°1 blanc	15cl 4,80€	75cl 23,50€
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	4,90€	26,00€

VINS ROSÉS

Bordeaux AOC Dourthe N°1	15cl 4,80€	75cl 23,50€
Côtes de Provence AOP M de Minury	6,20€	31,00€

VINS ROUGES

Bordeaux AOC Dourthe N°1	15cl 4,80€	75cl 23,50€
St-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	4,80€	24,00€

LES PÉTILLANTS

Prosecco Andrea Berro Brut	12cl 4,60€
--------------------------------------	----------------------

CHAMPAGNES AOC



Fouquer's Brut Cuvée Tradition	12cl 8,20€	75cl 46,00€
Moët et Chandon * Brut Impérial	10,00€	65,00€
Moët et Chandon * Rosé Impérial	11,00€	69,00€

Veuve Clicquot Brut "Cartejaune"	12cl 75,00€
Dom Pérignon Millésimé*	75cl 220,00€



DÉCOUVREZ VOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

GAGNEZ DES POINTS ET TRANSFORMEZ-LES EN PRIVILÈGES !

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00

COCKTAILS



MOJITOS

Mojito *

Rhum, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne

Mojito Framboise *

Vodka Absolut Raspberri, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, eau gazeuse, sucre de canne

Mojitos Passion *

Liqueur Passion, menthe fraîche, citron vert, purée fruit de la passion, eau gazeuse, sucre de canne

Mojitos Charentais *

Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne

MIXOLOGIE

Bramble *

Gin, crème de mure, jus de citron, sucre de canne

Expressini *

Liqueur de café Kahlua, vodka, Bailey's, Amaretto, café et crème liquide

Frenchini *

Vodka, crèmes de mure et framboise, jus ananas

COCKTAILS CHAMPAGNES

Bellini *

Prosecco Andréa Berro, Crème de pêche de vigne, purée de pêche

15cl

8,60€

8,60€

8,60€

8,60€

15cl

8,60€

8,60€

8,60€

15cl

8,60€

CLASSIQUES

Bluehawaii *

Rhum blanc, rhum ambré, curacao bleu, purée de coco, jus ananas

Cosmopolitan *

Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry

Bloody Mary *

Vodka, jus de tomate, jus de citron, assaisonnements

Gin fizz *

Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne

Margarita *

Téquila, Cointreau, jus de citron

8,60€

8,60€

8,60€

8,60€

8,60€

SANS ALCOOL

Cocktail des îles *

Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, grenadine

Osoff *

Sirup de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade

Virgin Piña *

Jus d'ananas, crème de coco

Apple Rose *

Jus de pomme, jus de citron, sirop framboise

25cl

5,60€

5,60€

5,60€

5,60€

WHISKIES



BLENDS

J&B Rare

Johnnie Walker Black Label 12 ans

IRLANDAIS

Jameson

ÉTATS-UNIS

Jack Daniel's (Tennessee) *

Bourbon Bulleit (Kentucky) *

4cl

5,90€

7,60€

6,40€

8,00€

8,50€

SINGLE MALTS

Cardhu 12 ans (Speyside) *

Talisker Port Ruighe (Ile de Skye) *

Dalwhinnie 15 ans (Highlands) *

Oban 14 ans (Highlands) *

Lagavulin 16 ans (Ile de Islay) *

4cl

9,00€

10,00€

10,00€

10,00€

14,00€

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00

* produits Premium (non valable pour les cartes VIP)

BIÈRES



BOUTEILLES

Morr Subire "Kriek Lambic"
Desperados, Cubanisto
Pelfort brune, Sol
Heineken 00 sans alcool

33cl

5,00€
5,00€
5,00€
4,50€

PRESSION

Heineken blonde
Affligem blonde
(bière d'abbaye)
Edelweiss blanche
Monaco, Panaché

25cl

3,90€
4,00€
4,00€
3,90€

50cl

7,60€ *
7,80€ *
7,80€ *
7,60€ *

SOFTS



JUS & NECTARS DE FRUITS

Jus de fruits ou de nectars Granini
Orange, pomme, tomate, ananas,
abricot, framboise, pamplemousse,
multifruits, mangue, cranberry
Orange ou citron pressés (15cl) *

25cl

3,40€
4,90€

SOFTS PRESSION

Coca-Cola, Sprite
Fuzetea, Tonic Finley
Limonade
Diabolo

30cl

3,20€
3,20€
3,20€
3,40€

SOFTS BOUTEILLES

Vittel 25cl
Perrier 33cl
Coca-Cola Light ou Zéro 33cl
Orangina, Gini 25cl
Oasis Tropical 33cl
Schweppes Indian Tonic 25cl
Schweppes Agrum' 25cl
Red Bull 25cl

2,90€
3,40€
3,50€
3,50€
3,50€
3,50€
3,50€
5,00€

LE PETIT DÉJEUNER 8,20€

de 9h30 à 11h00

Boisson chaude, jus de fruits frais, 3 mini viennoiseries
1/3 Baguette, beurre et confiture, produit laitier

LE SNACK SALÉ

À TARTINER VOUS-MÊME

Foie gras de canard (pot 90gr) 8,00€
Terrine «Terre ou Mer» (pot 90gr) 3,50€
Assiette à grignoter 6,20€

jambon de pays, fromage, légumes confits

NOS SANDWICHES (SERVIS AVEC CHIPS)

Les croques : poulet ou jambon 6,40€
Les quiches : Lorraine ou aux légumes 6,40€
Minis Wraps poulet ou saumon 5,20€
2 pièces, selon saison

Le CasiBurger 16,50€

sauce béarnaise, pommes frites
(servi aux heures d'ouverture du restaurant)

LE SNACK SUCRÉ

Mi-cuit au chocolat 5,00€
Tarte tatin serve tiède, crème chantilly 5,00€
Gaufre sucre 4,20€
Gaufre chocolat ou crème chantilly 5,20€
Café, infusion ou thé gourmand 7,40€
Chocolat gourmand 8,40€
Glaces artisanales 3,80€

Pot de 120ml - 6 parfums à choix

17,90€

FORMULE GRAND CHELEM

CasiBurger, pommes
frites, heineken 25cl
ou soft 30cl
servie aux heures du
restaurant

8,60€

FORMULE SUPPORTER

Croque
ou Quiche
+ Heineken 25cl
ou soft 30cl

DIGESTIFS



Ger 27, Ger 31
 Cointreau, Grand Marnier
 Malibu, Bailey's, Manzana
 Eau de vie de poire William's
 Calvados Drouin
 Armagnac Laubade VSOP
 Crème de cassis Cartron 19%

4cl
 6,00€
 6,00€
 6,00€
 6,20€
 7,20€
 7,20€
 6,20€

LES COGNACS

Cognac VS Gardrat
 Hennessy Fine de Cognac*
 Hennessy XO *
 Hennessy Paradis *

4cl
 6,20€
 9,00€
 14,00€
 45,00€

ALCOOLS



Vodka Smirnoff red
 Vodka Absolut
 Vodka Ketel One Citron *
 Vodka Belvédère *
 Rhum Saint James blanc
 Rhum Havana Club 3 ans
 Rhum Captain Morgan Spiced
 Rhum Zacapa 23 *
 Rhum Pacto Navio *

4cl
 5,90€
 6,20€
 8,50€
 8,50€
 5,80€
 6,20€
 6,20€
 11,00€
 8,00€

Gin Gordon's
 Gin Tanqueray
 Gin Hendrick's *
 Cachaça Sagatiba *
 Tequila Sauza blanco

4cl
 5,90€
 7,20€
 10,00€
 8,00€
 5,80€
 1,60€
 3,20€
 0,30€

Accompagnement soda, jus de fruit
 12cl
 Accompagnement Red Bull 12cl
 Accompagnement sirop

BOISSONS CHAUDES



Café, décaféiné
 SEGAFREDO ZANETTI
 Double café, double décaféiné
 Café crème
 Chocolat «Monbana»
 Café ou Chocolat Viennois *
 Cappuccino *
 Latte Macchiato *
 mousse de lait et café

2,00€
 3,80€
 3,00€
 3,40€
 3,80€
 3,40€
 4,40€

Thés
 Ceylan, Darjeeling, Earl Grey, fruits rouges
 thé vert Gunpowder ou thé vert menthe fraîche
 Infusions
 Tilleul, verveine, tilleul menthe fraîche,
 verveine menthe fraîche
 Irish Coffee *
 Whisky Jameson, sucre de canne,
 café, crème chantilly
 Café Charentais *
 Cognac, sucre de canne, café, crème chantilly

2,90€
 2,90€
 8,80€
 8,80€

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00

Prix nets en euros TTC, service compris. (TVA selon la législation en vigueur)
 Origine des viandes : Française

Produits allergènes : consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour

www.mangerbouger.fr

* produits Premium (non valable pour les cartes VIP)



XOBAM
LOUNGE BAR

1, Esplanade de Pontailac - 17200 ROYAN - 05 46 39 03 31

		4 cl	35 cl	70 cl
WHISKIES	J&B	7,00€	55,00€	95,00€
	Ballantine's	8,00€	55,00€	110,00€
	Jack Daniel's	8,00€	-	120,00€
RHUMS	Saint James blanc	7,00€	-	95,00€
	Havana Club 3 ans	7,00€	55,00€	95,00€
	Captain Morgan	7,00€	-	95,00€
VODKAS	Smirnoff Red	7,00€	55,00€	95,00€
	Absolut	8,00€	-	120,00€
	Belvedere	-	-	140,00€
	Belvedere magnum 175cl	-	-	260,00€
GINS	Gordon's	7,00€	55,00€	95,00€
	Bombay	8,00€	-	120,00€
	Tanqueray	8,00€	-	120,00€
ALCOOLS	Baileys, Malibu, Manzana	7,00€	-	95,00€
	Get 27, Get 31	7,00€	-	95,00€
	Cognac VS Gardrat	7,00€	-	95,00€
	Tequila Sauza Blanco	7,00€	-	95,00€
	Accompagnement boisson énergisante 10 cl			4,00€
	Accompagnement jus de fruits ou soft 10 cl			2,00€

XOBAM PARTY

CHAMPAGNES

	10 cl	75 cl	150 cl
Moët et Chandon Impérial	10€	75€	140€
Moët et Chandon Impérial Rosé	-	90€	150€
Dom Pérignon	-	240€	-
Champagne sur glace Moët et Chandon Ice Impérial	-	85€	-



COCKTAILS 15 cl

Piña Colada rhum, jus d'ananas, crème de coco	10,00€
Planteur rhum, jus d'orange et d'ananas, sirop de grenadine	10,00€
Cosmopolitan vodka, Cointreau, jus de citron, nectar de cranberry	10,00€
Gin Fizz gin, jus de citron, sucre de canne, eau gazeuse	10,00€
Caïpirinha cachaça, citron vert, sucre de canne, glace pilée	10,00€
Bluehawai rhum blanc, curaçao bleu, purée de coco, jus d'ananas	10,00€
Mojito rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, eau gazeuse	10,00€
Mojito Royal rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, Champagne	12,00€
Mojito Energy rhum Havana Club, menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, Red Bull	12,00€
Ti Punch rhum blanc, citron vert, sucre de canne	8,00€
Jäger Bomb Jägermeister, boisson énergisante	8,00€

POUR VOTRE SOIRÉE ANNIVERSAIRE, MINIMUM 8 PERSONNES.
RÉSERVATION DE VOTRE TABLE JUSQU'À 1H MAXIMUM.
BOUTEILLE DE CHAMPAGNE OU D'ALCOOL - 50%.
VESTIAIRE GRATUIT.

COCKTAILS 15 cl
SANS ALCOOL

Cocktail des îles	7,00€
jus d'orange, nectar de mangue et d'ananas, sirop de grenadine	
Virgin Piña	7,00€
jus d'ananas, crème de coco, sirop de fraise	
Apple Rose	7,00€
jus de pomme, jus de citron, sirop de framboise	
L'Osoft	7,00€
sirop de pomme verte, sirop Mojito Mint, menthe fraîche, limonade	

BIÈRES

PRESSION	25 cl	50 cl
Heineken	5,00€	9,00€
BOUTEILLE		33 cl
Edelweiss blanche, Affligem blonde, Pelforth brune	7,50€	
Desperados, Sol, Cubanisto	7,50€	

SHOOTERS

	3 cl	mètre (x12)
Vodka caramel, Vodka pomme	3,00€	30,00€
After 8, Bubble gum, Kiss cool	3,00€	30,00€

SODAS

Coca-Cola pression 30 cl	5,00€
Coca-Cola, Light, Zero 33 cl	5,00€
Orangina, Schweppes Tonic, Agrum' 25 cl	5,00€
Red Bull, Red Bull Tropical 25 cl	6,00€
Jus de fruits et nectars 25 cl	5,00€
orange, pomme, ananas, pamplemousse, abricot, mangue, cranberry	



LES TABLES
BARRIÈRE



Prix nets en euros, service inclus. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.
En respect de la législation, la direction se réserve le droit de cesser le service et la vente de boissons alcoolisées
dès qu'elle l'aura jugé nécessaire.